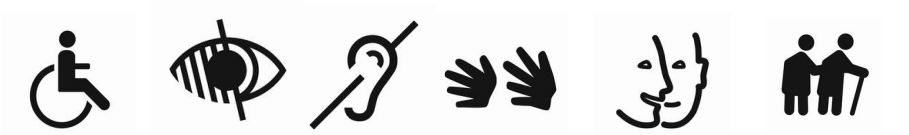




# Archives nationales

## Registre public d'accessibilité



### Site de Paris Musée des Archives nationales Hôtel de Soubise

**ARCHIVES  
NATIONALES**

**Entrée :**  
60 rue des Francs-Bourgeois  
Tél : 01 40 27 60 96  
(accueil du musée)

# **Bienvenue aux Archives nationales Site de Paris**

## **Musée des Archives nationales**

### **Sommaire**

**Fiche 1 : Présentation**

**Fiche 2 : Accessibilité des espaces et services**

**Fiche 3 : Offre culturelle accessible**

**Fiche 4 : Formation du personnel**

**Fiche 5 : Suivi de l'entretien des équipements**

**Fiche 6 : Annexes / Pièces justificatives**

## Fiche 1 : Présentation

### Qui sommes-nous ?

Les Archives nationales conservent des documents produits par les administrations de l'État, ainsi que les archives des notaires de Paris et des fonds privés d'intérêt national. La plupart de ces documents peuvent être consultés par le public en salle de lecture.

Les Archives nationales ont aussi un musée qui présente l'histoire de l'institution et différents types de documents d'archives à travers les siècles. Ces documents sont exposés au fil d'un parcours permanent ou lors d'expositions temporaires thématiques. Le musée est installé dans l'hôtel de Soubise, un bâtiment classé du 18ème siècle.

### Accueil et accès

Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous :

oui  non

Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services :

oui non

Le personnel peut vous accompagner lors de vos démarches et de votre visite :

oui non

Si vous souhaitez, vous pouvez annoncer votre venue.

### Contacts

**accueil et équipements :**

[francoise.cochard@culture.gouv.fr](mailto:francoise.cochard@culture.gouv.fr) / 01 40 27 65 35 / 01 40 27 60 96

**offre culturelle / projets handicap :**

[severine.delisle-coignac@culture.gouv.fr](mailto:severine.delisle-coignac@culture.gouv.fr) / 01 75 47 23 12 / 01 40 27 60 29

## Venir au musée des Archives nationales

**Adresse :** 60, rue des Francs Bourgeois, 75003 Paris

**Téléphone :** 01 40 27 60 96 (accueil du musée)


**Horaires :** Ouverture du lundi au dimanche. **Fermé le mardi**


En semaine: 10h00-17h30

Samedi et dimanche : 14h00-17h30 (19h lors de certaines expositions temporaires)

**Accès :**



 **11** Station Rambuteau, puis prendre la rue Rambuteau

 **1** Station Hôtel de Ville, sortie 6 rue Lobau, puis prendre la rue des Archives



Les lignes de métro 11 et 1 ne sont pas accessibles

 **29** Arrêt Archives-Rambuteau

 **75** Arrêt Archives-Rambuteau

Nous vous invitons à vérifier l'accessibilité de votre itinéraire sur le site de la RATP : <https://www.ratp.fr/accessibilite>

### Places de stationnement réservées :

Places proches de l'entrée  
du 60 rue des Francs-Bourgeois :

- ✓ 57 rue des Francs-Bourgeois
- ✓ 1 rue des Archives
- ✓ 41 rue de Archives

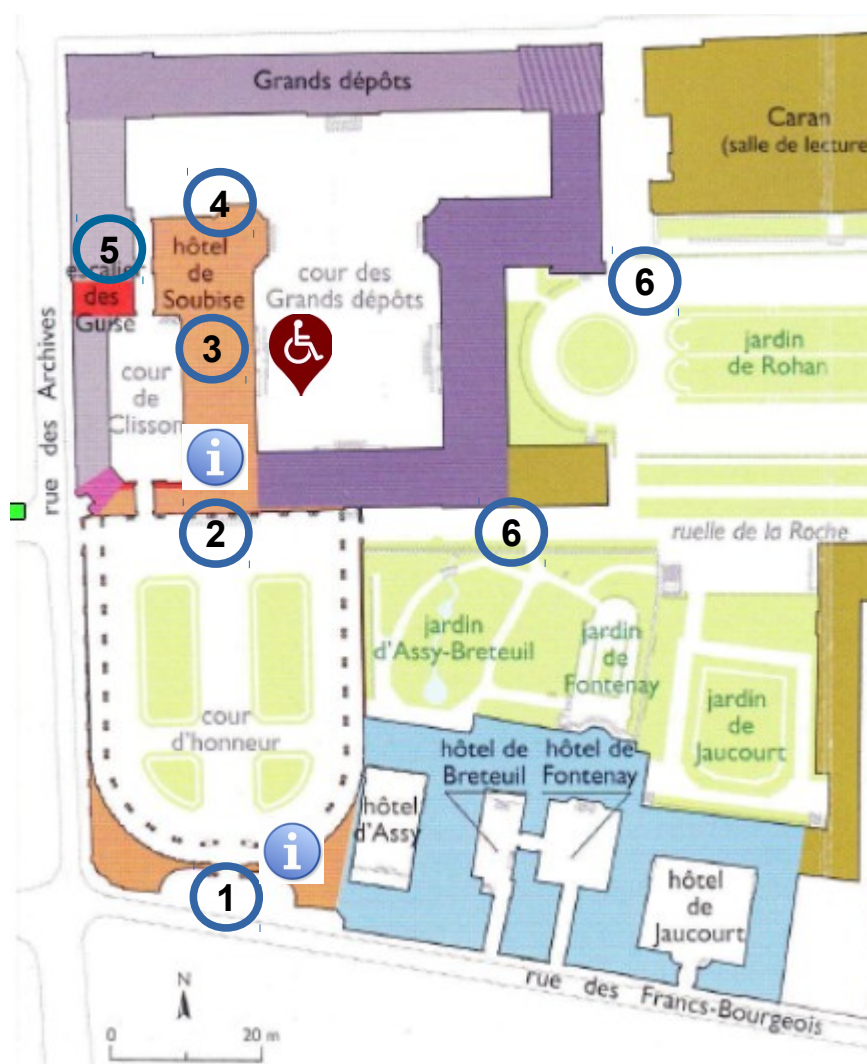
Entrée du 60 rue des  
Francs-Bourgeois



## Fiche 2 : Accessibilité des espaces et services

Au rez-de-chaussée du musée, situé dans l'hôtel de Soubise, est présentée une sélection d'archives illustrant les différents types de documents et les différents supports à travers le temps. On peut aussi visiter les salons du Prince de Soubise.

Le premier étage est consacré à l'histoire des archives dans les salons de la Princesse de Soubise et à la présentation d'expositions temporaires.



accessible



non accessible



aménagements ou travaux prévus



aide possible



point d'information

## 1 Entrée dans la cour et accès à la colonnade au niveau du portail du 60 rue des Francs-Bourgeois :



Ce cheminement sera accessible au premier semestre 2018



Une aide peut être apportée pour traverser la cour pavée, en vous adressant à l'accueil près du portail ou en vous signalant au **01 40 27 60 96** ou **01 40 27 66 15**



## 2 Entrée du musée :



L'entrée principale par le perron n'est pas accessible.



**Vous pouvez demander un accompagnement** pour accéder au rez-de-chaussée par la rampe d'accès provisoire à l'arrière du musée en vous adressant à l'accueil près du portail ou en vous signalant au **01 40 27 60 96** ou **01 40 27 66 15**.



## 3 Rez-de-chaussée du musée :



- ✓ Banque d'accueil
- ✓ Sanitaires



- ✓ Cartels de salle en braille et gros caractères
- ✓ Amélioration de la luminosité dans la salle d'exposition permanente



- ✓ Boucle magnétique et écouteur amplifié à l'accueil
- ✓ Boucle magnétique dans la salle audiovisuelle



- ✓ Prêt de cannes-sièges
- ✓ Prêt d'un fauteuil roulant

#### 4 Premier étage et expositions temporaires :



Le premier étage du musée et les expositions temporaires ne sont pas accessibles



L'installation d'un ascenseur est prise en compte **en priorité** dans les travaux en cours de programmation.



Cartels de salle en braille et gros caractères.



La prolongation de la main courante du grand escalier et des dispositifs d'éveil à la vigilance seront pris en compte dans les travaux.

#### 5 Ateliers pédagogiques :



Les ateliers pédagogiques situés au premier étage ne sont pas accessibles.



Accès en groupe avec accompagnateurs.

#### 6 Jardins :



Les jardins ne sont pas accessibles sans un accompagnateur.



L'accessibilité de la jonction entre la cour de l'hôtel de Soubise (musée), l'hôtel de Rohan, et le centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN), est prévue dans les travaux en cours de programmation.

## Fiche 3 : Offre culturelle accessible

### Visites guidées pour les groupes

(voir la brochure « [culture et handicap](#) » pour le détail des visites)



- ✓ Qu'est-ce qu'un document d'archives ? (1h30)



- ✓ Qu'est-ce qu'un document d'archives ? (1h30)
- ✓ Les sceaux au Moyen Age : une visite au bout des doigts ! (2h)
- ✓ Un après-midi chez la Princesse (2h)
- ✓ Apprenti décorateur (2h)



- ✓ Qu'est-ce qu'un document d'archives ? (1h30)
- ✓ Les sceaux au Moyen Age : une visite au bout des doigts ! (2h)
- ✓ Atelier enluminure (2h)
- ✓ Calligraphie dans l'espace (2h)
- ✓ Archives de soi, archives privées (2h)
- ✓ Portraits officiels et images du pouvoir (2h)
- ✓ Un après-midi chez la princesse (2h)
- ✓ Apprenti décorateur (2h)
- ✓ Jardin régulier (2h)
- ✓ Les jeux du 18ème siècle à l'hôtel de Rohan (en travaux) (2h)



- ✓ Visites avec interprète en LSF : nous contacter.

### Visites guidées pour les individuels



- ✓ Visites guidées du site lors des Journées européennes du patrimoine, et sur calendrier dans l'année (1h30)

### Contact / informations

[severine.delisle-coignac@culture.gouv.fr](mailto:severine.delisle-coignac@culture.gouv.fr) / 01 75 47 23 12 / 01 40 27 60 29



## Fiche 4 : Formation du personnel

### Formations internes

Intitulé de la formation	Nombre d'agents	Dates	Durée	Site de Paris	Site de Pierrefitte
Séances d'information et présentation des équipements d'accessibilité	20	2016	2 h	À prévoir	20

### Formations individuelles et continues

Intitulé de la formation	Nombre d'agents	Dates	Durée	Site de Paris	Site de Pierrefitte
Handicap mental	1	2006 2007	2x7 jours	1	1
Sensibilisation à l'accueil des personnes malentendantes	1	2008	0,5 jour	1	1
Sensibilisation à la langue des signes française (LSF)	1	2008	2 jours	1	1
Sensibilisation à tous types de handicaps	4	2005 2011	2-3 jours	4	4
Concevoir des actions culturelles en faveur des publics en situation de handicap	1	2011	3 jours	1	1
Accueil du public déficient visuel	2	2015	3 jours	1	1
Accueil du public déficient auditif	4	2015	3 jours	4	-
Sensibilisation maladie d'Alzheimer	1	2015	0,5 jour	1	1
<b>Sensibilisation à l'accueil des personnes en situation de handicap</b>	16	2014 2016 2017	1 ou 2 jours	3	13
Accueil des publics en situation de handicap	2	2017	3 jours	-	2

Les données sur les formations sont issues d'extractions statistiques fournies par le ministère de la Culture. Nous ne sommes pas en possession des attestations individuelles qui sont directement envoyées aux agents. A partir de janvier 2018, nous demanderons au ministère de la Culture un exemplaire de l'attestation.

Les données seront remises à jour en janvier de chaque année.

### **Projets et perspectives de formation**

- ✓ Former tous les agents en contact avec le public à un niveau minimum de sensibilisation au handicap
- ✓ Former certains agents référents en matière d'accueil par type de handicap
- ✓ Intégrer la présentation des équipements d'accessibilité au stage d'intégration des nouveaux arrivants

Date de mise à jour : janvier 2018

## Fiche 5 : Suivi d'entretien du matériel

Tableau de signalement des dysfonctionnements et du suivi des interventions de maintenance pouvant concerner les équipements d'accessibilité, comme par exemple :

- ✓ les boucles magnétiques
- ✓ les sanitaires

<b>Matériel :</b>	
Description dysfonctionnement :	Date :
Description intervention :	Date :

<b>Matériel :</b>	
Description dysfonctionnement :	Date :
Description intervention :	Date :

<b>Matériel :</b>	
Description dysfonctionnement :	Date :
Description intervention :	Date :

<b>Matériel :</b>	
Description dysfonctionnement :	Date :
Description intervention :	Date :

<b>Matériel :</b>	
Description dysfonctionnement :	Date :
Description intervention :	Date :

<b>Matériel :</b>	
Description dysfonctionnement :	Date :
Description intervention :	Date :

<b>Matériel :</b>	
Description dysfonctionnement :	Date :
Description intervention :	Date :

<b>Matériel :</b>	
Description dysfonctionnement :	Date :
Description intervention :	Date :

<b>Matériel :</b>	
Description dysfonctionnement :	Date :
Description intervention :	Date :

## Fiche 6 : Annexes / Pièces justificatives

### Contexte

Le musée des Archives nationales (de 4ème catégorie type Y et R) est un bâtiment historique qui fait l'objet d'un agenda d'accessibilité programmée (Adap). Cet agenda d'accessibilité programmée a reçu un avis favorable de la préfecture de police dans le procès verbal n°99.0990001 en date du 4 décembre 2015.

Des premiers travaux (mise aux normes des sanitaires) ont débuté en 2016 et seront poursuivis dans le cadre de la programmation des travaux de restauration du site historique des Archives nationales. Les études techniques ont été lancées.

Il ne nous est pour le moment pas possible de joindre un calendrier précis comme le prévoit le 3° art. 1 de l'arrêté du 19 avril 2017 « fixant le contenu et les modalités de mise à jour du registre public d'accessibilité », mais les premiers travaux de cette nouvelle phase sont prévus pour 2018.

### Annexes

- ✓ Document d'aide à l'accueil des personnes handicapées à destination du personnel en contact avec le public, élaboré par le ministre en charge de la construction.

#### **Pour information complémentaire :**

*(documents concernant également le centre d'accueil et de recherche des Archives nationales – CARAN)*

- ✓ Extrait de l'Adap du 15 juillet 2015, mentionnant les dérogations demandées.
- ✓ Rapport d'audit/préconisations de l'AIA – octobre 2017.

**Ces documents sont consultables sur place à l'accueil du musée.**